## MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

## **DIRECTION GENERALE DES DOUANES**



## REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

CIRCULAIRE Nº 2152 7MBPE/DGD du 20 MAI 2021

(Diffusion Générale)

Objet : Déclaration des rapatriements de recettes d'exportation sur la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

Réf: -Avis n° 03071/MEF/DGTCP/DECFINEX du 28/04/2021.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que, dans le cadre de la dématérialisation de la procédure de déclaration du rapatriement des recettes d'exportation, un module informatique de suivi a été développé sur la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

En conséquence, les commissionnaires en douane agréés, les exportateurs et les établissements bancaires sont invités à déclarer obligatoirement les rapatriements de recettes d'exportation sur ladite plateforme et ce, pour compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

## Ampliations:

- MBPE/Cab
- MEF/Cab
- CGECI
- FNISCI
- CNSSRE
- Chambre de Commerce et d'Industrie CI
- Chambre de Commerce et d'Industrie Européenne - Chambre de Commerce et d'Industrie Française
- Chambre de Commerce et d'Industrie Française - Chambre de Commerce et d'Industrie Libanaise
- Syndicat National des Transitaires
- Syndicat des Transitaires de CI - SYNAT-CI
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL
Général
Général

Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National

וסעוים ש